

Plan d'action du CRADI 2010-2011

1. ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DE QUALITÉ, EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

1.1. Mouvement PHAS

- Continuer à contribuer au Mouvement PHAS.
- Participer au comité gestion et au financement.
- Participer au Grand comité et au comité politique de PHAS.
- Participer aux représentations politiques et de réseautage.
- Participer aux mobilisations.
- Apporter un soutien à la coordonnatrice de PHAS.
- Continuer à mobiliser les membres du CRADI.

1.2. Réorganisation des services de santé et sociaux en DI-TED à Montréal

- Siéger sur le comité de suivi du plan en DI-TED, s'il se met en place.
- Se prononcer sur la fusion des CRDI. *Rédiger un avis (août 2010).*
- Participer au comité sur le plan d'accès. Faire un suivi avec Anne-Élyse Deguire.
- Participer au comité sur le soutien aux familles.
- Continuer à siéger au groupe de travail sur l'amélioration de l'offre de service aux personnes vivant une situation de crise et ayant un TGC.
- Coordonner le comité réorganisation du CRADI et y faire un suivi de la mise en œuvre du plan d'action et du plan d'accès aux services des personnes ayant une déficience.
- Se mobiliser pour obtenir les services manquants ou en voie de disparition et faire des représentations à l'Agence SSS ou autres.
- Organiser une rencontre des CSSS et des membres du CRADI.
- Toute autre action jugée pertinente (rencontres politiques, etc.).

1.3. Stimulation précoce

- Promouvoir le document sur la position du CRADI. Mettre à jour la plateforme (entre autres sur la maturité scolaire). La présenter au colloque de l'IQDI (novembre 2010).
- *Rencontrer le CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord* et analyser les projets-pilotes des CSSS en stimulation précoce.
- Analyser le plan montréalais en orthophonie. Faire des représentations pour obtenir des services d'orthophonie en CRDI-TED.
- Documenter les situations terrain.

1.4. Dossier résidentiel

- Exercer une vigilance sur la qualité des services. Réagir aux événements du centre de réadaptation Lisette-Dupras.
- Faire une évaluation des activités des visites d'appréciation de la qualité des services. Faire des recommandations au MSSS.
- Faire les visites d'appréciation de la qualité dans la région de Montréal.
- Constituer un groupe des organismes communautaires membres du CRADI : prendre note de leurs commentaires sur la qualité des services en milieu résidentiel. Voir au suivi à donner.

1.5. Personnes vieillissantes

- Finir la revue de littérature (phase 1).
- Faire une demande de financement pour la phase 2 (les expériences concluantes).
- Réaliser cette deuxième étape.
- Contribuer à la réalisation du guide de l'AMDI.
- *Participer à l'activité du Regroupement pour la Trisomie 21.*
- Projeter le financement pour la phase 3.

1.6. Soutien aux familles

- Organiser un déjeuner rencontre sur la question des aidants naturels (4 novembre matin 9 h à 12 h).
 - Faire un état de situation qualitatif sur la subvention de soutien aux familles, avec les membres du CRADI (pour ce faire, faire quelques focus groupes).
 - Participer au comité de l'Agence sur la subvention de soutien aux familles.
 - Organiser une rencontre des organismes qui ont une maison de répit pour discuter de leur façon de faire leur demande de financement en tant que maison de répit avant décembre 2010).
-

1.7. Accompagnement

- Faire la mise en page du document « *L'accompagnement au-delà du domicile, pour une réelle participation sociale* ».
- Participer au lancement de la recherche (1^{er} juin 2010).
- Participer aux rencontres de la table de concertation.
- Effectuer une réflexion sur la façon de livrer les services à Montréal (projet de PIMO).

2. PARTICIPATION ET INTÉGRATION SOCIALE

2.1. Intégration en service de garde

- Participer aux rencontres de la Table. Exercer une vigie sur l'intégration en services de garde.
- Poursuivre les liens avec la Direction de la santé publique et les travaux sur la maturité scolaire.
- Siéger au comité sur la mesure exceptionnelle.
- Soutenir notre représentante au comité.

2.2. Services éducatifs

- Rencontrer le responsable de l'adaptation scolaire de la CSDM et Anne Gaudreault.
- Organiser une séquence de rencontres avec l'OPHQ pour les parents dont les enfants entreront à l'école.
- Monter un dossier de presse avec les éléments propres à la région de Montréal.
- Faire des activités de communication en réaction aux annonces ministérielles, ou dans les circonstances appropriées (rendez-vous de l'éducation, etc.).
- Siéger sur le comité régional de l'entente MELS-MSSS.
- Rencontrer la ministre de l'Éducation pour l'AQRIPH (juin 2010).
- Participer à la préparation des rendez-vous de l'éducation (juillet 2010)
- Participer au rendez-vous de l'éducation pour l'AQRIPH (automne 2010).

2.3. Intégration en emploi et volet socioprofessionnel

- Participer aux réunions de la table de concertation sur l'emploi.
 - Participer au comité sur la TEVA.
-

- Coordonner le comité travail du CRADI avec mandat de faire un état de situation et une analyse de l'offre de services dans une perspective d'intégration en emploi. Prendre position sur cette offre de services, développer une stratégie à mettre en place à moyen et court terme.
- Prendre position sur la question des centres de jour et sur la responsabilité des CRDI-TED à cet égard.
- *Interpeler l'AQRIPH (mai 2010) et l'AQIS (avril 2010).* Faire un suivi avec ces deux organismes.
- *Rencontrer Action main-d'œuvre pour arrimer nos stratégies.* Faire un suivi.
- *Revoir le CAMO pour faire part de nos commentaires sur ses propositions concernant les stages et le parcours de participation sociale (juin 2010).* Faire un suivi.
- Prévoir de nouvelles représentations à l'Agence.
- Opérer une vigilance particulière sur les services des centres de réadaptation.

2.4. Transport

- Siéger au comité d'admission (La Joie des enfants).
- Siéger au comité usagers transporteur (La Joie des enfants).
- Siéger au CA du RUTA (La Joie des enfants).
- Participer à la table de concertation transport.
- Participer aux travaux de certains comités de la Table (tempête de neige, *comité aviseur guide des besoins*, etc.).
- Participer aux travaux du sous-comité accessibilité universelle.
- Participer aux travaux du groupe de travail en déficience intellectuelle.
- Participer à certains comités de la STM dont Information en temps réel, (projet pilote afficheur Express 467), système d'exploitation au TA, Midibus, etc.
- Participer au comité de préparation de la journée de réflexion de la table transport. Participer à la journée de réflexion (novembre 2010).
- Réunir les organismes en déficience intellectuelle sur des thèmes transport.

2.5. Scène municipale

- Participer au comité des partenaires.
 - Rencontrer des élus.
 - Assurer la continuité des projets amorcés en 2009-2010 (9 projets).
 - Contribuer aux projets du ROPMM (plan de transport et communications municipales).
 - Participer à la consultation sur la révision de la charte. Produire un avis.
-

2.6. Accessibilité de l'information et des communications

- Développer l'expertise du CRADI en adaptation de l'information pour la déficience intellectuelle et en matière de communication adaptée (en général). Établir les liens avec les groupes d'alphabétisation et les groupes spécialisés.
- Soutenir le développement de Simplicom et consolider la structure de fonctionnement commune CRADI/Simplicom.
- Faire les relectures des travaux en langage simplifié de Simplicom et revoir la façon de faire les devis avec Simplicom.
- Consolider le partenariat avec le GDA.
- *Participer au colloque Autodétermination et technologies de la chaire TSA.*
- Développer un partenariat avec la chaire TSA.

2.7. Projet Liens

- Participer aux rencontres du comité de coordination de Liens et faire une planification de l'année.
- Continuer à s'impliquer activement dans la réflexion concernant la définition de l'accessibilité universelle et du Réseau des émissaires. Travailler à l'adhésion des groupes à la définir et entériner la position du CRADI.
- Poursuivre la formation des premiers participants.
- Ouvrir un nouveau groupe.
- Contribuer à l'évaluation (en participant au comité d'évaluation).
- Participer aux rencontres avec les bailleurs de fonds.
- Mobiliser les membres du CRADI.
- Faire des actions supplémentaires de sensibilisation de la coordination aux problématiques de la déficience intellectuelle.

2.8. Dossier famille

- Participer aux rencontres du comité famille de la Conférence régionale des élus.
- Évaluer la pertinence de contribuer à certains travaux de façon très limitée.

2.9. Accueil et traitement dans le système judiciaire

- Participer aux rencontres de la table de concertation.
- Suivre les travaux sur l'entente de collaboration et signer la partie de l'entente qui concerne le CRADI.

2.10. Arts et culture

- Suivre et soutenir la programmation des Muses.
-

- Faire circuler l'information de VSAQ (Visions sur l'art).
- Faire la promotion d'activités ou d'événements artistiques, des journées de la culture, Un Œil différent, etc.

2.11. Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

- S'approprier le plan d'action du MESS sur la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Finaliser l'état de situation sur les conditions de vie.
- Voir à l'associer aux actions régionales de lutte contre la pauvreté.

2.12. Autres dossiers d'intégration sociale

- *Participer à la journée des partenaires d'AlterGo 2010.*
- Autres activités éventuelles.

3. COMMUNICATIONS ET PROMOTION

3.1. Plan de communication

- Finaliser le plan de communication (volet communication avec les membres et les partenaires).
- Mettre à jour le plan de communication (volet médias).
- Produire les communiqués de presse événementiels et ponctuels.
- Élaborer les dossiers de presse prévus au plan (éducation socio-professionnel, accessibilité universelle, qualité des services).
- Mettre en place des processus de communication avec les membres.
- Envoyer les informations sur les formations.

3.2. Infocradi

- Poursuivre la publication de l'Infocradi dans sa nouvelle présentation. Deux numéros : novembre 2010 et avril 2011)
- Élargir le nombre de rédacteurs et rédactrices en sollicitant nos membres et nos partenaires.

3.3. Petit Infocradi

- Continuer de réaliser le Petit infocradi (objectif : 10 parutions).
-

3.4. Site WEB

- Tenir le site à jour.
- Évaluer les moyens nécessaires pour rendre le site universellement accessible. Faire des demandes de subvention en ce sens.

3.5. Réseau de communication

- Coordonner le comité d'organismes en DI-TED.
- Concevoir un projet commun qui pourrait rallier l'ensemble des organismes dans une stratégie de communication.

3.6. Semaine québécoise des personnes handicapées

- *Soutenir et collaborer à l'activité du 2 juin 2010 organisée par Sans oublier le sourire.*
- *Soutenir SOS dans ses communications.*
- *Participer à une émission de radio (Radio centre-ville).*
- *Rédiger un communiqué de presse au nom du ROPMM et du CRADI autour de la SQPH.*
- Faire un bilan de la SQPH avec tous les partenaires et envisager comment continuer en 2011. Envoyer le bilan à l'OPHQ.
- Mettre en place une activité pour 2011 selon les recommandations du bilan.
- Faire une demande de subvention à l'OPHQ pour la SQPH 2011 en conséquence.

3.7. Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

- Mettre sur pied un comité et faire des propositions pour la Semaine québécoise des personnes handicapées en 2011.
- Rédiger un communiqué de presse pour souligner la SQDI.

3.8. Logos en déficience intellectuelle

- *Prendre contact avec l'AQIS (avril 2010). Faire un suivi.*

3.9. Émission radio Ville-Marie

- Participer à la mise en œuvre de l'émission
-

4. LEADERSHIP ET CONCERTATION

4.1. Membership et soutien aux organismes

- Continuer à soutenir les organismes (concertation Mouvement Personne d'Abord).
- Aller à quelques événements organisés par les membres du CRADI (*lancement du DVD de SPPH (mai)*, 30^e du RUTA, 50^e des Compagnons, etc.).
- Collaborer au suivi de la planification stratégique du Parrainage civique de l'Est et du Regroupement pour la Trisomie 21.
- Continuer à développer le membership du CRADI (Les Muses, centre Miriam, Association des femmes handicapées).

4.2. Activités d'échanges entre les organismes

- Réaliser 2-3 activités-causeries.
- Aborder les thématiques suivantes : le dossier résidentiel, les aidants naturels, la concertation des organismes sur les services à donner aux personnes polyhandicapées. etc.
- Solliciter la collaboration de nos membres dans l'organisation de ces rencontres.

4.3. Cadre de référence régional des organismes communautaires

- Participer aux rencontres du comité régional de liaison Agence/CSSS/OC.
- Participer au comité des délégués du communautaire.
- Participer au sous-comité sur les ententes de services
- Contribuer à la préparation et la présentation du cadre de référence aux centres de réadaptation.
- Contribuer aux avis collectifs du milieu communautaire (plan stratégique que l'Agence, soutien communautaire en logement social, etc.)
- Traiter du développement budgétaire 2010-2011 s'il y a lieu.
- Participer aux rencontres Agence/groupes sur la reddition de comptes.
- *Participer à la révision des demandes de reconnaissance des groupes (mai 2010).*

4.4. Concertation avec Centraide

- *Participer aux rencontres dialogue (avril 2010).*
 - Participer aux rencontres du secteur personnes handicapées à l'automne 2010.
-

4.5. Comité dynamisme des organismes communautaires (CDOC)

- Réunir, voire augmenter le comité CDOC, notamment en œuvrant aux membres du ROPMM.
- Travailler sur les thèmes prioritaires, dont les conditions de travail (étude).
- Réunir les conseils d'administration des organismes (novembre 2010)
- Faire un diagnostic sur la gouvernance des groupes.
- Travailler avec le ROPMM et demander un financement de soutien à Centraide, pour faciliter la mise en œuvre des points précédents (septembre 2010).

4.6. Activités de concertation avec les regroupements d'organismes

- Participer à l'AG du RIOCM, aux mardis du RIOCM dans la mesure du possible.
- Participer aux mobilisations des organismes communautaires, si nécessaire dont la mobilisation sur le droit à la santé.
- Participer aux travaux de l'AQRIPH (AG, journées d'orientation, comité soutien aux familles, comité services éducatifs et GCAS, action pour les stages perpétuels et dossier personnes vulnérables).
- Maintenir des liens réguliers avec l'AQIS et la COPHAN.

4.7. Autres activités de concertation

- Participer aux tables de concertation sous-régionales en DI-TED du Nord et de l'Est.
- Consolider le partenariat avec le GDA.
- Rencontrer l'OPHQ deux fois par an.

4.8. Comité 20^e du CRADI

- *Tenir une séance de clôture du 20e anniversaire (5 mai 2010).*
- *Publier l'Infocradi spécial (juin 2010).*
- Faire le bilan du 20e anniversaire.

4.9. Faire fonctionner les instances démocratiques du CRADI

- Réunir le conseil d'administration.
 - *Participer au jury du prix d'À part entière (suite) (avril 2010).*
 - Modifier la charte et faire la demande d'organisme de charité. Tenir une assemblée générale spéciale.
 - *Faire une réflexion spécifique sur la relève au CRADI (juillet 2010).*
 - *Tenir une assemblée générale en juin 2010.*
 - Faire une proposition pour améliorer le rapport d'activités.
-

5. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET HUMAINES

5.1. Les ressources financières

- Participer aux actions de l'AQRIPH pour une augmentation du SACAIS.
- Consulter un avocat pour la demande de modification de la charte.
- Rencontrer le SACAIS en vue de la modification de la charte et pour une hausse de financement.

5.2. Les ressources humaines

- Mettre en place les conditions pour la rétention du personnel : conditions salariales, avantages sociaux, fonds de pension, etc.
 - Mettre en place un processus d'évaluation du personnel.
 - Mettre en place des activités de formation du personnel.
-